

DÉCLARATION DES REVENUS 2025

25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Vous déposez une déclaration pour la première fois : cochez
Joignez une copie de justificatif de votre identité
(carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour...)

Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez :

N° fiscal
N° fiscal conjoint

NUMÉROS DES DÉCLARATIONS DE REVENUS SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur Madame DÉCLARANT 2 Monsieur Madame

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers seront adressés (nom d'usage sans le prénom)

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Adresse

Appartement

Statut

N°	RUE	CODE POSTAL	COMMUNE	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE	NB. PIÈCES
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE	COLOCATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT	NOM DU PROPRIÉTAIRE	NOM DU COLOCATAIRE				

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

au 1^{er} janvier 2025

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES

25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

Vous déposez votre déclaration en ligne sur le site [impots.gouv.fr](#).
Joignez une copie de justificatif de votre identité
(carte d'identité, passeport, livret de famille, acte de naissance).
Vous avez déjà déposé la déclaration précédente :

LES JOURNALISTES PEUVENT DÉDUIRE 7650€ DE LEURS REVENUS IMPOSABLES

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1

Monsieur

Madame

DÉCLARANT 2

Monsieur

Madame

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers seront adressés

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Adresse

Appartement

Statut

N°

RUE

CODE POSTAL

N°

ÉTAGE

ESCALIER

BÂTIMENT

RÉSIDENCE

NB. PIÈCES

PROPRIÉTAIRE

LOCATAIRE

COLOCATAIRE

HÉBERGÉ GRATUITEMENT

NOM DU PROPRIÉTAIRE

NOM DU COLOCATAIRE

EXEMPLE :
VOUS AVEZ GAGNÉ 35000€
EN SALAIRES ISSUS DU
JOURNALISME EN 2025,
VOTRE IMPÔT SERA CALCULÉ
COMME SI VOUS N'AVIEZ
GAGNÉ QUE 27350€
(35000-7650).

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

N°

RUE

au 1^{er} janvier 2025

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES

25

**CETTE EXONÉRATION
EST UNE SORTE DE
REMBOURSEMENT
FORFAITAIRE DE FRAIS
PROFESSIONNELS RÉPUTÉS
COMME NON REMBOURSÉS
PAR L'EMPLOYEUR.**

**C'EST POURQUOI
ELLE S'APPELLE
« ALLOCATION POUR
FRAIS D'EMPLOI »**

ÉTAT CIVIL

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers seront adressés (Prénom, Nom)

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Adresse

Appartement

Statut

PROPRIÉTAIRE

LOCATAIRE

COLOCATAIRE

HÉBERGÉ GRATUITEMENT

NOM DU PROPRIÉTAIRE

NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

au 1^{er} janvier 2025

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES

Vous déposez une déclaration pour la première fois : cochez
Joignez une copie de justificatif de votre identité
(carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc.)
Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez : N° HIP

CET ABATTEMENT N'EST PAS CUMULABLE AVEC LE RÉGIME FISCAL DES FRAIS RÉELS.

MAIS ON PEUT APPLIQUER LA DÉDUCTION FORFAITAIRE DE 10 % AU TITRE DES FRAIS PROFESSIONNELS.

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur Madame DÉCLARANT 2 Monsieur Madame

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers seront adressés

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Adresse

N° RUE

CODE POSTAL

COMMUNE

Appartement

N°

ÉTAGE

ESCALIER

BÂTIMENT

RÉSIDENCE

NB. PIÈCES

Statut

PROPRIÉTAIRE

LOCATAIRE

COLOCATAIRE

HÉBERGÉ GRATUITEMENT

NOM DU PROPRIÉTAIRE

NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

N°

RUE

au 1^{er} janvier 2025

CODE POSTAL

COMMUNE

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES

HALTE AUX IDÉES RECUES !

- LA DÉTENTION DE LA CARTE DE PRESSE N'EST PAS OBLIGATOIRE

- L'ACTIVITÉ JOURNALISTIQUE NE DOIT PAS NÉCESSAIREMENT ÊTRE MAJORITAIRE DANS LES REVENUS, MAIS ELLE DOIT ÊTRE RÉGULIÈRE

- IL NE FAUT PAS PRORATISER EN CAS DE PÉRIODES DE CHÔMAGE, MALADIE...

ÉTAT CIVIL

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers seront adressés (sans le prénom)

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Adresse

Appartement

Statut

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

au 1^{er} janvier 2025

N°

RUE

CODE POSTAL

COMMUNE

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES

25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

"Le bénéfice de ce dispositif est lié à l'exercice effectif de la profession de journaliste. Il n'est pas nécessaire que l'activité de journaliste soit l'activité principale du contribuable ou lui procure l'essentiel de ses ressources tant qu'elle est caractérisée par sa régularité".

Source : administration fiscale

ÉTAT CIVIL

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Adresse

Appartement

Statut

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

au 1^{er} janvier 2025

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES

25



N'ONT PAS DROIT À L'ABATTEMENT FORFAITAIRE LES JOURNALISTES :

- DIRIGEANT UNE CHAÎNE OU STATION DE RADIO OU TÉLÉVISION
- RETRAITÉS
- GAGNANT PLUS DE 93.510€/AN
- NON SALARIÉS

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 *Monsieur* *Madame* DÉCLARANT 2 *Monsieur* *Madame*

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom auquel vos courriers seront adressés (*nom d'usage sans le prénom*)

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Adresse

Appartement

Statut

N° RUE
CODE POSTAL CARRIÈRE
N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE N.B. PIÈCES
 PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

au 1^{er} janvier 2025

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES



ON FAIT COMMENT ?

- **ALLER À LA PAGE «TRAITEMENTS, SALAIRES»**
(carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour...)
- **CASES 1AJ À 1DJ, VÉRIFIER ET COMPLÉTER LES REVENUS DÉCLARÉS ET RETRANCHER L'ABATTEMENT**

- **CLIQUER SUR LE STYLO POUR ACCÉDER AU DÉTAIL**

TRAITEMENTS, SALAIRES

	NOM PRÉNOM
Traitements et salaires connus	1AJ <input type="text"/>
Retenue à la source	<input type="text"/>
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA <input type="text"/>
Retenue à la source	<input type="text"/>
Abattement forfaitaire <i>Assistants maternels/familiaux, journalistes</i>	1GA <input type="text"/>

- **REPORTER L'ABATTEMENT EN CASES 1GA À 1JA**

LE TUTO IMPOTS



DANS LE TABLEAU DES DÉTAILS

- **CORRIGER / AJOUTER LES REVENUS MANQUANTS**
- **NOTER L'ABATTEMENT À LA LIGNE DES REVENUS JOURNALISTIQUES**
- **POUR LES MULTIEMPLOYEURS (PIGISTES OU SUCCESSION DE CONTRATS), RÉPARTIR L'ABATTEMENT AU PRORATA DES EMPLOYEURS (CERTAINS L'APPLIQUENT EN UNE FOIS, ET CA MARCHE AUSSI ;-))**
- **IL SE PEUT QUE VOTRE EMPLOYEUR AIT TRANSMIS VOS REVENUS AVEC L'ABATTEMENT DÉJÀ DÉDUIT : VÉRIFIER**

Numéro SIRET *	Nom du collecteur (employeur, caisse de retraite...)	Montant du revenu imposable	Exonérations Apprentis / Stagiaires	Exonérations Étudiants	Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, journalistes	Revenus d'heures supplémentaires exonérées	Montant de la retenue à la source
		Connu : 1111	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Connu :	Connu : 1111
		Connu : 1111	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Connu :	Connu : 1111
		Connu :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Connu :	Connu : 1111

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES



SI MON ACTIVITÉ EST TRÈS RÉDUITE ?

VOUS APPLIQUEZ LA TOTALITÉ DE L'ABATTEMENT, MÊME SI VOUS GAGNEZ PEU, DU MOMENT QUE CETTE ACTIVITÉ EST RÉGULIÈRE.

EXEMPLE : VOUS AVEZ GAGNÉ 8650€ : VOUS APPLIQUEZ LA TOTALITÉ DEL'ABATTEMENT. VOTRE REVENU JOURNALISTIQUE IMPOSABLE EST DÉSORMAIS DE 1000€.

SI VOUS AVEZ GAGNÉ MOINS DE 7650€ EN REVENUS JOURNALISTIQUES, VOTRE REVENU IMPOSABLE SERA DE 0€, MAIS VOUS NE REPORTEZ PAS LE SOLDE DE L'ABATTEMENT SUR D'AUTRES REVENUS.

LE TUTO IMPOTS



QUAND APPLIQUE-T-ON UN PRORATA ?

L'ABATTEMENT DOIT ÊTRE PRORATISÉ SEULEMENT EN CAS D'ANNÉE INCOMPLÈTE (ENTRÉE OU SORTIE DE LA PROFESSION EN COURS D'ANNÉE) OU DÉCÈS.

EXEMPLE : ÉTUDIANT COMMENÇANT À TRAVAILLER EN SEPTEMBRE = 4 MOIS = APPLIQUER UN TIERS DES 7650€.

PAS DE PRORATA EN CAS DE PÉRIODES DE CHÔMAGE, MALADIE, MATERNITÉ.

EXEMPLE : ARRÊT MALADIE PENDANT 8 MOIS (LES 2 TIERS DE L'ANNÉE) : ON DÉDUIT 7650€ DES REVENUS DU TRAVAIL EFFECTIF (ON NE PREND PAS 1 TIERS DE L'ABATTEMENT)

EN REVANCHE SI LES REVENUS DU TRAVAIL EFFECTIF SONT < 7650, ON N'APPLIQUE PAS LE SOLDE DE L'ABATTEMENT AUX REVENUS DE REMPLACEMENT.

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES



SI ON EST DÉJÀ REMBOURSÉ DE CERTAINS FRAIS, IL FAUT LES DÉCLARER POUR NE PAS ÊTRE REMBOURSÉ 2 FOIS :

- **LES FRAIS DE TRANSPORT DOMICILE-TRAVAIL;**
- **LES FRAIS D'ACHAT DE DOCUMENTATION QUI NE RESTENT PAS DANS L'ENTREPRISE;**
- **LES FRAIS DE TÉLÉPHONE REMBOURSÉS PAR L'ENTREPRISE DANS LA LIMITE DE 50% DE LEUR MONTANT ET DE 91 € PAR AN;**
- **50% DES FRAIS DE REPAS DANS LA LIMITE DE 915 € PAR AN;**

CES FRAIS DÉJÀ REMBOURSÉS SONT À RAJOUTER À LA RÉMUNÉRATION IMPOSABLE POUR UN MONTANT ANNUEL MAXIMUM DE :

- **1 905€ LORSQUE LE SALAIRE NE DÉPASSE PAS 763€ / MOIS,**
- **3 430€ LORSQUE LE SALAIRE > 763€/MOIS.**

ON NE PARLE PAS LÀ DES REMBOURSEMENTS DE REPORTAGE MAIS DES FRAIS DU QUOTIDIEN

OOPS!

**N'OUBLIEZ PAS
DE DÉCLARER VOS
REVENUS :**

- **EN DROITS D'AUTEUR**

**= SI VOUS AVEZ ÉCRIT DES LIVRES,
TOUCHÉ DES DROITS SCAM, HADOPI...
(VOUS LES RETROUVEREZ SUR VOTRE
COMPTE URSSAF ARTISTES AUTEURS)**

- **D'INDÉPENDANT·E**

**= EN CAS D'ACTIVITÉ DE
CONFÉRENCIER·E, EMI...)**

- **ISSUS DE L'ÉTRANGER**

**MAIS BIEN SÛR CES REVENUS
NE DONNENT PAS DROIT À
L'ABATTEMENT**

**LE TUTO
IMPÔTS**

**ET INDIQUEZ
VOTRE COTISATION
SYNDICALE !**

= CASES 7AC À 7AG

**ELLE VOUS DONNE DROIT
À UN CRÉDIT D'IMPÔT DE 66 %
DU MONTANT COTISÉ EN 2025.**

**LES PERSONNES NON
IMPOSABLES SONT REMBOURSÉES
DE CETTE SOMME.**

**TÉLÉCHARGEZ VOTRE
ATTESTATION FISCALE DANS
VOTRE ESPACE ADHÉRENT !**



ÉTAT CIVIL

Nom de naissance
Prénoms
Date de naissance
Lieu de naissance

Nom auquel vos cotisations sont adressées
Votre téléphone
Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Adresse
Appartement
Statut

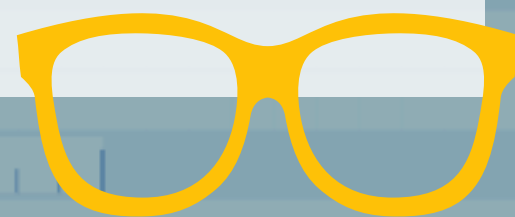
CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025 Date du déménagement | | | | 2 | 0 | 2 | 5 |

Adresse N° RUE
au 1^{er} janvier 2025

LE TUTO IMPOTS

PLUS DE DÉTAILS :
LIRE LES PARAGRAPHES
60 À 300 DU BULLETIN
OFFICIEL DES FINANCES
PUBLIQUES ICI :



ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur Madame DÉCLARANT 2 Monsieur Madame

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ

Nom auquel vos courriers seront adressés (nom et adresse)

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Adresse

N° RUE

CODE POSTAL

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER

Statut

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE

NB. PIÈCES

NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2025

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 5

Adresse

N° RUE

au 1^{er} janvier 2025

CODE POSTAL

COMMUNE

LE TUTO IMPOTS



JOURNALISTES